

PRIX GOÛT ET SANTÉ DES ARTISANS

22^{ème} édition du concours dédié aux artisans des métiers de bouche.



VOTRE ARTISAN SERA-T-IL L'UN DES LAURÉATS 2024 ? 5 000 € À REMPORTER*

Vous souhaitez mettre à l'honneur votre artisan reconnu pour son talent et son professionnalisme au service du goût et de la santé ? Proposez-lui de participer au Prix Goût et Santé !


UN CONCOURS NATIONAL ORGANISÉ PAR MAAF DEPUIS 2003 QUI :

- > valorise les artisans des **métiers de bouche** engagés dans une **démarche de «bien manger»**,
- > est organisé avec le soutien de l'assemblée permanente des **chambres de métiers et de l'artisanat**,
- > juge les **recettes originales, bonnes au goût comme pour la santé** (jury d'experts composé de chefs, journalistes...), dans 4 catégories : recettes sucrées, salées, à emporter, et à conserver.

LES AVANTAGES POUR VOTRE ARTISAN

- > une notoriété mise en avant, avec des retombées dans la presse régionale,
- > une perspective d'**augmentation des commandes et du chiffre d'affaires**,
- > des récompenses attractives : **5 000 € à remporter**.

FAITES PARTICIPER VOTRE ARTISAN ET DEVEZ « DÉNICHEUR DE TALENT »

- 1 Parlez du concours à votre artisan et récupérez ses **coordonnées** via le coupon ci-contre. 
- 2 Rdv sur **www.prix-gout-sante.fr** pour compléter les informations de votre artisan. Nous le contacterons ensuite de votre part par mail.
- 3 Votre artisan valide son inscription ? Recevez un panier garni d'une valeur de 75 € et même **1 dîner gastronomique** s'il devient le grand lauréat 2024.



Nom de l'enseigne* :

Métier* :

Nom de l'artisan* :

Prénom* :

Adresse* :

.....

Code postal* :

Ville* :

Tél.* :

Email* :



Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 : le candidat et le cas échéant le salarié créateur de la recette disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les informations le concernant ; ces informations sont destinées à MAAF Assurances, responsable du traitement, à des fins de prise en compte de la participation au présent concours, d'analyse et d'exploitation commerciale ; elles pourront être transmises, dans les limites de leurs habilitations, aux entités, et partenaires qui lui sont contractuellement ou statutairement liés et à des organismes professionnels. Le candidat et le cas échéant son salarié disposent du droit de s'opposer à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement à des fins de prospection ou soient transmises à des tiers. S'ils souhaitent exercer leurs droits ou obtenir des informations complémentaires, il leur suffit d'écrire à MAAF Assurances, Coordination Informatique et Libertés - Chauray - 79036 Niort Cedex 9 ou d'adresser un email à concours.prix_gout_sante@maaf.fr.
* Champs obligatoires. Retrouvez les règlements Dénicheurs de talent et Artisans sur www.prix-gout-sante.fr